

PIECES A FOURNIR

☛ Communes à toutes les inscriptions

- Fiche administrative
- Autorisation de Prélèvement Automatique (facultatif)
- Copie du jugement de divorce ou de séparation (le cas échéant)
- Photographie de chaque enfant
- Justificatif de domicile
- Un relevé d'identité Bancaire
- Copie livret de famille

☛ En plus, si inscription à la Restauration scolaire

- Attestation d'employeur pour les 2 parents (de moins de 3 mois et précisant les jours travaillés)
- OU copie de l'inscription à l'ANPE OU attestation de stage

☛ En plus, si inscription à l'accueil de Loisirs Sans Hébergement

- Copie du dernier avis d'imposition des 2 parents
- Bons CAF pour les grandes vacances
- Carnet de santé

☛ En plus, si inscription à Avon Vacances Sport

- Certificat médical d'aptitude au sport ou licence en cours de validité

Avant chaque rentrée scolaire, les dossiers de demande d'inscription devront être retournés en Mairie d'Avon au plus tard au :

- **samedi 30 avril 2011** pour les pré-inscriptions scolaires de la rentrée
- **samedi 4 juin 2011** pour les inscriptions périscolaires de la rentrée, centre de loisirs été et AVS été

Toute demande effectuée après cette date donnera lieu à une inscription sur liste d'attente et ne pourra être honorée qu'en fonction des effectifs de rentrée et des places disponibles.

Tout dossier incomplet sera refusé (enfant non inscrit)

Je soussigné, Monsieur, Madame
atteste(nt) avoir reçu et pris connaissance du règlement intérieur et autorise(nt) le personnel d'encadrement à prendre les mesures nécessaires (médicales ou chirurgicales) en cas d'accident ou d'une maladie aigüe à évolution rapide survenue à nos enfants, ceci en accord avec des personnes compétentes (médecin et chirurgien).

Avon, le

Signature des responsables



DOSSIER FAMILLE 2011-2012

TERRASSES

Dossier complet déposé le :

Demande inscription planning le :

Décision :

ENFANTS		
Nom	Prénom	Date de Naissance

RESPONSABLE LEGAL 1	
NOM :
NOM JEUNE FILLE :
PRENOM :
DATE NAISSANCE : N° CAF
ADRESSE :
ADRESSE MAIL :
TELEPHONE : PORTABLE :

RESPONSABLE LEGAL 2	
NOM :
NOM JEUNE FILLE :
PRENOM :
DATE NAISSANCE : N° CAF
ADRESSE :
ADRESSE MAIL :
TELEPHONE : PORTABLE :

PERSONNES A CONTACTER

Indiquer minimum une personne à contacter en cas de nécessité
hors parents

A Contacter Autorisé à récupérer l'enfant L'enfant rentre seul

NOM : PRENOM :
LIEN DE PARENTE : ACTIVITES * :
TELEPHONE : PORTABLE :

A Contacter Autorisé à récupérer l'enfant L'enfant rentre seul

NOM : PRENOM :
LIEN DE PARENTE : ACTIVITES * :
TELEPHONE : PORTABLE :

A Contacter Autorisé à récupérer l'enfant L'enfant rentre seul

NOM : PRENOM :
LIEN DE PARENTE : ACTIVITES * :
TELEPHONE : PORTABLE :

*1 Restauration - *2 Accueil pré/post scolaire – *3 Etude
*4 Centre de loisirs - *5 Avon Vacances Sports (ou autres)

EMPLOYEUR RESPONSABLE LEGAL 1

EMPLOYEUR : PROFESSION.....

ADRESSE :

TELEPHONE : PORTABLE :

EMPLOYEUR RESPONSABLE LEGAL 2

EMPLOYEUR : PROFESSION.....

ADRESSE :

TELEPHONE : PORTABLE :

L'UN DES DEUX PARENTS EST-IL
AFFILIE A UN REGIME SPECIAL OUI NON
(EDF, Education Nationale...)

LES PARENTS SONT-ILS DIVORCES
OU SEPARES (joindre copie jugement) : OUI NON

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Si vous ne souhaitez pas que les services municipaux photographient votre enfant pour les documents de communication municipale, merci de joindre un courrier spécifique à ce dossier famille.

Prélèvement automatique – Titulaire du compte à débiter :

Reconduction Première demande (joindre RIB)

Médecin traitant :

Téléphone – Ville :

N° Assurance Responsabilité civile :
(contrat habitation ou extension scolaire)

Nom de la compagnie :

L'enfant a-t-il un régime sans porc : OUI NON

Nom de l'enfant concerné :

Contre-indications médicales :

Allergies :

Allergies alimentaires :

PHOTO

Nom de l'enfant concerné :

Contre-indications médicales :

Allergies :

Allergies alimentaires :

PHOTO

Nom de l'enfant concerné :

Contre-indications médicales :

Allergies :

Allergies alimentaires :

PHOTO

Nom de l'enfant concerné :

Contre-indications médicales :

Allergies :

Allergies alimentaires :

PHOTO